

Fichier3 B 33

A propos de l'Ecole de Lestonan

I. Les lettres de R. Bolloré (Les Papeteries de l'Odet , 1929)

A.Lettre 1

L'Odet le 1^{er} mai 1929 (?)

Monsieur le Maire d' Ergué Gabéric
près Quimper

Monsieur le Maire,

Reprenant les propositions qui avaient été faites à l'ancien Conseil Municipal et qui avaient été acceptées en principe, je vous offre à nouveau de reprendre l'école actuelle de LESTONAN, que je transformerai en Asile pour Vieillards, et de vous

construire une école sensiblement équivalente en un point quelconque de la Commune, plus central, qui sera désigné par vous.

Cette proposition a, à mon avis, pour la Commune, les avantages suivants :

1°. L'échange d'un immeuble neuf contre un immeuble usagé datant de plus de 40 ans.

2°. Conditions d'hygiène et de salubrité meilleures, puisque l'école actuelle se trouve au centre d'une agglomération, sans jardin d'expérience et pratiquement sans cour.

3°. Cette école, comme d'ailleurs celle du bourg, est aux extrémités de la Commune.

_____ ?????

B. Lettre 2

R. Bolloré

Le 21/5/ 1929

Monsieur Le Maire

D'ERGUE-GABERIC

En ce qui me concerne, cet immeuble est très bien placé pour y recevoir des vieillards qui pourraient ainsi avoir constamment la visite de leurs familles qui habitent à côté d'eux.

Je prendrai l'engagement formel que cet immeuble ne sera(it ?) jamais transformé en école.

Je vais d'ailleurs, très probablement, construire à côté des écoles de la Papeterie une école professionnelle de mécanique.

Si cette proposition plaît au conseil municipal et que vous ayez besoin de me convoquer à votre réunion pour me poser des questions, je vous serai reconnaissant de faire le nécessaire afin de provoquer pour dimanche prochain, la réunion de votre Conseil Municipal, car je dois être absent fort longtemps.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, monsieur Le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Signé : *R. Bolloré*

II.Extrait d'article non identifié (noté II)

.../...

...ment l'offre que j'avais faite à la commune par ma lettre du 21mai... »

Il faut dire que les opposants laïcs sont très vindicatifs :
« Le seigneur Bolloré, multi-millionnaire par la grâce de Dieu et de ses ouvriers, veut débarrasser Lestonan de la « pourriture laïque »...L'école laïque de Lestonan restera debout, malgré ses ennemis, malgré les invertébrés qui devraient la défendre. »

Par ailleurs le Conseil municipal de fin mai approuve le projet de *René Bolloré* par 14 voix contre 6 opposants, ces derniers voulant essentiellement le maintien de l'école communale.

Avec le désengagement du patron papetier, les écoles publiques de Lestonan et celles catholiques de la Papeterie resteront concurrentes pendant de nombreuses années, alimentant quelques querelles à la Don Camillo : *« Quand on a ouvert l'école privée en 1927-28, il y a des gens qui travaillaient à l'usine et qui avaient leurs gosses à l'école publique, mais qui ne voulaient pas les mettre à l'école privée. Le père a été viré de l'usine... »* (Henriette Francès, 2014 ; https://www.grandterrier.bzh/index.php?title=Les_souvenirs_de_s_%C3%A9coles_priv%C3%A9e_et_publicue_de_Lestonan_par_Henriette_Briand-Franc%C3%A8s).



La photo ci-dessus est celle de l'École publique de Lestonan (en ERGUE-GABERIC).